

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Management et développement durable de la PMO

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Risques, organisation, santé

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) :/

Habilitée en 2008, la licence professionnelle *Management et Développement Durable de la PMO* présente comme objectif de former les étudiants à la gestion des petites et moyennes organisations intégrant la problématique du développement durable. La licence propose trois parcours, un parcours en formation initiale localisé à Millau (Aveyron) et, depuis 2011, deux parcours en alternance sur les sites de Rodez (Aveyron) et d'Albi (Tarn). La formation vise l'insertion professionnelle des étudiants dans le métier de collaborateur sur les questions environnementales dans les collectivités territoriales et pour mise en place de processus de certification dans les entreprises.

## Avis du comité d'experts

Les enseignements de la licence professionnelle sont répartis en sept Unités d'Enseignements (UE). Deux UE portent sur les matières couvrant l'ensemble du domaine de la gestion. Une UE concerne l'aspect juridique de la vie de l'entreprise. Une UE spécifique permet aux étudiants d'aborder la problématique du développement durable dans le cadre d'une réflexion sur la stratégie que peuvent mettre en œuvre les PMO et d'une analyse de la gestion de projet. Le champ de la communication relève d'une UE regroupant des enseignements sur l'expression écrite et orale, la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la pratique de la langue anglaise. Les deux dernières UE sont affectées d'une part au projet tuteuré et d'autre part au stage obligatoire. Les volumes horaires de ces UE ne sont pas répartis selon les différentes modalités d'enseignement indiquées (cours magistral, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences). Les étudiants suivant le parcours en alternance localisé à Rodez sont intégrés au sein d'entreprises agricoles. Le parcours en alternance localisé à Albi privilégie les entreprises artisanales, les étudiants qui le suivent bénéficient d'une UE supplémentaire afin de préparer un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), relevant, sans plus de précision, des métiers de l'artisanat. Pour ces deux parcours en alternance, l'organisation pédagogique et les éventuelles spécificités des contenus des enseignements ne sont pas explicitées.

La localisation de la formation sur trois sites assure une offre de proximité pour les étudiants de niveau Bac + 2 mais implique une structuration forte pour assurer la cohérence de la licence. Les possibilités de mutualisation des enseignements s'avèrent limitées alors que le nombre d'étudiants intégrés dans la formation est peu élevé. Des partenariats avec les milieux socio-professionnels sont établis ou en voie de l'être : experts comptables de Millau, Parc des grandes Causses, le GECO (groupement d'entreprises éco-innovantes), l'ADPSA (association départementale de promotion sociale agricole).

L'équipe pédagogique regroupe des enseignants universitaires de CUFR J.C. Champollion et des professionnels notamment trois consultants, elle se réunit deux fois par an. La gestion pédagogique est prise en charge par les responsables des parcours. Chaque parcours est doté d'un conseil de perfectionnement. Les informations concernant l'implication précise des intervenants dans la licence sont peu explicitées.

L'évolution des effectifs apparaît très irrégulière, la proportion des étudiants issus de Brevets de technicien supérieur très forte (74%). Le nombre d'étudiants des différents parcours n'est pas indiqué. Le taux de réussite est de l'ordre de 90%. La nature des emplois occupés par les diplômés n'est pas précisée.

## Éléments spécifiques

<p><b>Place de la recherche</b></p>	<p>La licence professionnelle n'est pas en relation avec des laboratoires de recherche.</p>
<p><b>Place de la professionnalisation</b></p>	<p>L'établissement accorde une place importante à l'insertion professionnelle des étudiants. Ces derniers bénéficient de l'aide de la DOSI (Division de l'Orientation des Stages et de l'Insertion) et du BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) du CUFR J.F. Champollion.</p>
<p><b>Place des projets et stages</b></p>	<p>Les étudiants réalisent un projet tuteuré, travail collectif d'élaboration d'un rapport faisant l'objet d'une soutenance orale ; le projet peut résulter de la réponse à un appel d'offre auprès des milieux professionnels. Le stage dont la durée est de 19 semaines permet à l'étudiant d'être en situation d'appliquer les acquis de sa formation. Le rapport de stage est présenté par l'étudiant devant un jury composé de professionnels et d'enseignants de la licence. Le projet tuteuré et le stage sont encadrés par des professionnels et des enseignants universitaires.</p>
<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>La licence professionnelle accueille chaque année des étudiants étrangers mais l'origine et la procédure de recrutement ne sont pas précisées.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>	<p>Le recrutement est effectué à l'issue de l'analyse des dossiers et d'un entretien avec les candidats. La formation accueille pour trois-quarts des étudiants titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS). Les étudiants en situation spécifique (reprise d'études, étudiants présentant un handicap, sportifs de haut niveau...) bénéficient d'un contrat d'études personnalisé. En début d'année une UE d'évaluation des compétences acquises par les étudiants est organisée afin d'assurer une relative homogénéisation des promotions.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Les modalités d'enseignement sont diversifiées : cours magistral, travaux dirigés, travaux pratiques, conférences. Les étudiants peuvent passer le Certificat Informatique et Internet (C2i) mais les informations sur le nombre de candidats et le taux de réussite ne sont pas fournis.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>	<p>Les évaluations sous forme d'oraux, de soutenances individuelles (rapport) et collectives (projet) et de contrôle continu tendent à être privilégiées pour évaluer les connaissances et les compétences des étudiants et ainsi favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition des compétences</b></p>	<p>Les compétences des étudiants font l'objet d'une évaluation au début de l'année universitaire mais la formation ne propose pas explicitement la constitution par les étudiants d'un portefeuille de compétences. Les compétences acquises durant la formation sont reportées dans la fiche du <i>Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</i> mais <i>l'Annexe descriptive au diplôme (ADD)</i> n'est pas fournie.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>	<p>Des enquêtes régulières sont réalisées par l'établissement ; le taux de réponse demeure faible mais les résultats montrent que le taux de poursuite d'études est peu important.</p>
<p><b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b></p>	<p>Le conseil de perfectionnement de chaque parcours se réunit une fois par an afin d'évaluer l'année ; cette instance permet de proposer les aménagements nécessaires des différents parcours. Les étudiants évaluent chaque semestre les enseignements suivis, les résultats de ces enquêtes sont transmis au responsable de la formation.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Qualité du suivi des étudiants.
- Formation proposée en alternance.

### Points faibles :

- Informations insuffisantes sur les deux parcours en alternance.
- Effectifs limités pour une formation comprenant trois parcours.
- Recrutement non diversifié.

### Conclusions :

L'insuffisance d'informations précises présentées dans le dossier rend difficile une évaluation pertinente de la formation en particulier pour les parcours proposés en alternance.

La licence professionnelle « Management et Développement Durable de la PMO » affiche une originalité qui lui permettrait de se différencier des autres formations centrées sur les différents aspects de la gestion des entreprises mais les compétences acquises par les étudiants dans le champ du développement durable ne sont pas explicitées.

L'évaluation fournie dans le dossier montre qu'une structuration plus précise de la formation s'avère nécessaire pour assurer son dynamisme.

La formation mériterait de bénéficier d'un réel effort de promotion visant à renforcer son attractivité auprès des étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) ou issus de seconde année des licences générales des disciplines juridique, économique et de gestion.

# Observations de l'établissement

## Fiche Observations

**Champ de formation :** Risques, Organisations, Santé

**Domaine :** Droit Economie Gestion

**Mention évaluée et niveau :** Licence professionnelle Management et développement durable de la PMO

**Etablissement :** Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

**Responsable de la formation :** Loïc STEFFAN

Titre et page concernés	Observations :
Rapport d'évaluation Avis comité expert page 3	Les emplois visés sont les suivants : Collaborateurs de chef d'entreprise, comptable en entreprise, responsable Développement Durable collectivités territoriales.
Rapport d'évaluation Conclusion page 5	Les compétences acquises en développement durable sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de normes en entreprises (Envol, iso 26000, iso 14000, iso 50000, etc.)</li> <li>- Élaboration d'un diagnostic environnemental.</li> </ul>

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :

*B. Pro*

